



## PETR pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais Compte-rendu de la réunion du Bureau du 10 juillet 2025

### **Présents :**

**Bureau :** MMES BEVIERE, CHARVIN, DAUVILLIERS, LEVEQUE, LEVY, PAILLOUX ; MM. BERTHELOT, BRISSON, COULON, GUERINET, POINCLOUX, ROUSSEAU.

**Autres personnalités :** Mme BOURON, Secrétaire générale de la Sous-préfecture de Pithiviers, Mme PELHATE, Conseillère départementale, Mme RAPHANEL, Conseil départemental du Loiret.

### **Absents excusés :**

**Bureau :** MM. BARJONET, BOURGEOIS, BRUNEAU, GAURAT, LAROCHE, PICAULT.

**Autres personnalités :** M. HURAUULT, Sous-préfet de l'arrondissement de Pithiviers, M. BROSSE, Député du Loiret, Mme BESNIER, Vice-présidente du Conseil régional, Mme SAUTREUIL, élue régionale référente, M. GAUDET, Président du Conseil départemental du Loiret, M. NOLLAND, Maire de Pithiviers, Mme QUESNEY, Sous-préfecture de Pithiviers, Mme DALLOT, Présidente du Conseil de Développement Territorial, Mme MAYSTRE, Conseil régional, Mme TREMINTIN-BERTRAND, Trésorière.

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du Bureau du 5 juin 2025 ;
- Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2022-2028 : dossiers de demande de financement ;
- Fonds vert spécial PCAET : demande de financement au bénéfice des collectivités maitres d'ouvrage et signature de la convention ;
- Fonds vert ingénierie : demande de financement sur le volet sobriété foncière du SCoT ;
- Affaires diverses.

Mme BEVIERE accueille les élus, ainsi que Mme BOURON, Secrétaire générale, qui représente la Sous-préfecture de Pithiviers dans l'attente de la prise de fonction de Mme la Sous-préfète, le 21 juillet. Elle souhaite également la bienvenue à Mme RAPHANEL, du Conseil départemental du Loiret.

La Présidente donne lecture des pouvoirs reçus :

M. GAURAT donne pouvoir à M. ROUSSEAU,

M. BRUNEAU donne pouvoir à M. GUERINET.

Le quorum étant atteint, la Présidente passe au premier point de l'ordre du jour, après avoir indiqué que celui du « Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) : projet de CTEC 2026-2029 et demandes de financement pour les actions et l'animation du programme » doit être reporté, puisque le calendrier a été détendu. La délibération sera prise en octobre ou novembre prochain.

### **Approbation du compte-rendu du Bureau du 5 juin 2025**

Mme BEVIERE rappelle les points principaux à l'ordre du jour de Bureau :

. Restitution intermédiaire du volet qualitatif du bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) par Abdourahmane FALL, stagiaire au PETR.

. 4 dossiers CRST (Diversification agricole par la plantation de miscanthus par l'EARL LEFEBVRE-FAUTRAT, Restauration de milieux humides ouverts par arrachage, bûcheronnage et broyage de la végétation sur les sites naturels des « Vallées de Solvins » et du « Marais de Bouville et de Gendry » par le CEN, Restauration de pelouses calcaires sèches sur l'aire protégée des « Pelouses et ourlets de la Vallée Ponteau par le CEN et Acquisition d'un véhicule électrique ëC3, par la Commune du Malesherbois.

. Fonds vert spécifique aux démarches de PCAET.

## **Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

Mme BEVIERE présente Sirella CHAMOREAU, qui occupe les fonctions d'animatrice du CTEC protection de la ressource en eau depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

M. ROUSSEAU relate le rendez-vous de bilan du CTEC 2021-2024 qui s'est tenu dans les locaux de l'AESN le 8 juillet au matin. Les objectifs partagés sont de tendre vers de nouvelles pratiques agricoles, tout en gardant un regard économique fort. Le discours de l'AESN est positif et évolue dans le bon sens, avec notamment la volonté d'assouplir les contraintes liées aux diagnostics de pression des milieux. Pour les AAC de Puiseaux, Marsainvilliers et Pithiviers, les surfaces étudiées restent très insuffisantes. Une solution alternative a été proposée et validée par tous.

Mme BEVIERE remercie les services de l'Etat, en particulier M. le Sous-préfet et Mme REVERCHON, qui ont très largement œuvré à faire évoluer les choses, notamment en engageant un travail avec les trois intercommunalités du territoire.

Il est rappelé ici la nécessité de recevoir les stratégies eau et climat des trois EPCI, pour que le PETR puisse travailler à la définition des programmes d'actions respectifs. La Directrice régionale de l'AESN l'a bien rappelé : « pas de subvention possible sans ces stratégies communautaires ».

Mme DAUVILLIERS indique que pour la CCPG, cette stratégie sera à minima, car la prise de compétence est très récente, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Elle sera validée par délibération en septembre ou octobre prochain.

### **Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028 : dossiers de demande de financement**

Mme BEVIERE indique qu'il y a 3 dossiers à voir en Bureau, dont la MSP de Puiseaux, attendue depuis longtemps.

#### **« Création d'une Maison de santé pluridisciplinaire Marie CURIE de Puiseaux ». Commune de Puiseaux. (Réf. dossier 00059639).**

La création de la maison de santé pluridisciplinaire Marie CURIE est un projet innovant de Puiseaux et vise à répondre aux besoins de santé diversifiés de la commune. En réponse aux défis croissants d'accessibilité aux soins de santé et à la fragmentation des services médicaux, la commune s'est engagée à créer un environnement intégré où les patients peuvent bénéficier d'une gamme complète de services de santé sous un même toit. Ce projet vise à :

- offrir à la population sur un même site une offre médicale de proximité pluriprofessionnelle et coordonnée autour d'un projet de santé principalement de premier recours, diversifiée sur des plages horaires étendues ;
- répondre aux difficultés constatées en matière de démographie médicale ;
- renforcer les modes de pratiques coopératives entre professionnels de santé (activités médicales et paramédicales) et contribuer ainsi à rompre l'isolement des professionnels de santé, à favoriser une prise en charge coordonnée et de qualité des patients ;
- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé dans une zone fragilisée ;
- Attirer de nouveaux professionnels de santé sur la zone.

Ce projet dont les travaux débuteront au 2<sup>ème</sup> semestre 2025 sera achevé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2026. La maison de santé pluridisciplinaire sera située dans une ancienne ferme dont les diagnostics techniques ont été établis. L'étiquette énergétique actuelle est indéterminée du fait qu'aucune isolation n'existe à ce jour. L'isolation du sol, des surfaces verticales et toiture sera intégralement reprise. Le chauffage/rafraîchissement sera assuré par une PAC. Dans le cadre de cette opération, un coordinateur sera recruté et un logement pour 2 étudiants est également prévu. 21 professionnels se sont déjà engagés à exercer au sein de cet établissement.

Outre l'amélioration de l'offre de soins primaires, la future MSP de Puiseaux se fixe les objectifs suivants :

- Proposer à la population des actions de prévention et d'éducation.
- Réaliser des conférences pluridisciplinaires avec invitation d'intervenants extérieurs.
- Promouvoir les liens avec les réseaux existants : Association du service à domicile, du service à la personne (ADMR), soins infirmiers à domicile (SSIAD), hospitalisation à domicile (HAD), antenne SMUR.
- Renforcer les liens et la coordination avec l'établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) " Résidence du Parc " à Puiseaux, et les soins de suite et de rééducation (SSR).
- Elaborer des protocoles interdisciplinaires pour les pathologies les plus fréquentes.
- Travailler en concertation avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Beauce-Gâtinais.

Il s'agit également d'améliorer les conditions d'exercice :

- Rompre l'isolement des professionnels de santé.
- Stimuler les échanges entre confrères ainsi qu'avec les stagiaires, qui ouvrent sur le monde universitaire et apportent un esprit innovant.
- Accueillir et loger des internes en médecine pour la réalisation de leur stage.

Tous ces objectifs s'inscrivent dans une approche globale en adéquation avec les projets d'aménagement du territoire et participent à la lutte contre la désertification médicale.

Nature exacte des dépenses proposées au financement régional :

Construction d'un bâtiment et services annexes sur un site situé en centre-ville. Cette opération est liée à une réhabilitation d'un ensemble immobilier existant qui est une ancienne ferme du Gâtinais.

Aide forfaitaire.

Coût HT du projet : 3 311 599,00 €

Coût HT éligible : 1 205 000,00 €

Subvention régionale sollicitée : 602 500,00 € (forfait lié au nombre de professionnels de santé [21] + bureau + logement)

Mme BOURON indique que l'avis de l'ARS a été sollicité dernièrement, pour prendre en compte l'évolution des professionnels de santé s'engageant dans le projet. Il devrait être transmis à Mme la Préfète dans le courant de la semaine prochaine.

Mme RAPHANEL précise que le Département a déjà validé le principe d'une subvention, mais la délibération ne serait prise que sur les exercices 2026 ou 2027.

David VOYER précise que le montant forfaitaire régional indiqué est sous réserve des engagements d'exercice minimum des 21 professionnels de santé, qui restent à vérifier, notamment pour l'un d'eux.

**Le Bureau donne un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.**

**« Rénovation de l'éclairage public – phase 2023-2024 ». Commune de Pithiviers. (Réf. dossier : 0005800).**

David VOYER précise que ce dossier concerne des investissements réalisés en 2023 et 2024, mais que le dossier complet était attendu depuis plusieurs mois.

La commune de Pithiviers finalise la modernisation de son éclairage public avec la rénovation de 310 points lumineux. Il s'agira de la dernière étape du développement de la technologie LED sur l'éclairage public communal. Pour rappel, la commune de Pithiviers avait bénéficié de dotations de l'État via la démarche Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) à cette époque, pour des investissements mis en œuvre en 2017 (165 points lumineux, représentant 10% du parc qui ont permis une économie de 656 883 Kwh, soit 63% d'économie). Comme l'ont démontré les travaux précédents, le programme de rénovation permettra de réduire considérablement la consommation d'énergie de l'installation d'éclairage public, grâce à la rénovation de luminaires vétustes et énergivores par des luminaires LED (près de 1040 points lumineux à rénover). La réduction de consommation sera réduite de plus de 50% en moyenne, car les points lumineux seront associés à des horloges astronomiques.

Ces derniers équipements) permettent de réduire l'intensité lumineuse lors des horaires de faible passage, soit de 23 h à 5 h. A l'issue de cette dernière phase, 100% du parc éclairage public aura été finalisé et passé en technologie LED.

Nature des dépenses faisant l'objet de la demande :

- Installation de chantier
- Travaux préparatoires
- Travaux de rénovation de l'éclairage
- AMO

Coût HT du projet : 292 670,38 €

Coût HT éligible : 151 438,67 €

Subvention régionale sollicitée : 45 400,00 €, soit 30 % des dépenses éligibles.

**Le Bureau donne un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.**

**« Acquisition de deux véhicules utilitaires à moteur électrique ». Commune de Pithiviers. (Réf. dossier 00058795).**

La Commune de Pithiviers envisage l'acquisition de deux véhicules électriques, modèle E-BERLINGO, pour les services techniques de la commune.

Ce nouvel achat vient compléter la flotte de véhicule électrique, démarrée depuis les aides TEPCV en 2017 et sera en remplacement de véhicules thermiques vétustes.

Ces véhicules permettent de réduire les GES émis par les services. La recharge de ce véhicule pourra de plus se faire au sein du centre technique municipal disposant d'une centrale solaire photovoltaïque, bouclant ainsi le cercle vertueux d'une énergie 100% décarbonée.

Coût HT du projet : 53 983,18 €

Coût HT éligible : 53 983,18 €

Subvention régionale sollicitée : 8 000,00 € (forfait de 4 000 € par véhicule).

**Le Bureau donne un avis d'opportunité favorable à l'unanimité.**

#### **Fonds vert spécial PCAET : demande de financement au bénéfice des collectivités maitres d'ouvrage et signature de la convention**

Mme BEVIERE rappelle que ce dossier a déjà été évoqué en affaires diverses lors du dernier Bureau, le 5 juin. Depuis, les partenaires ont finalisé le contenu de la convention et les montants de subvention attribués aux 6 bénéficiaires. Le dossier a été déposé en ligne par le PETR sur Démarches simplifiées, au bénéfice des collectivités locales.

La convention est signée par tous les partenaires.

Mme BEVIERE redonne la liste des 6 projets aidés :

- Chambon-la-Forêt : Réalisation d'un ensemble de voies douces structurantes en cœur du bourg. 105 063 € ;
- Boisseaux : Aménagement d'une voie douce entre le bourg et la zone d'activités économiques. 36 500 € ;
- Pithiviers : Acquisition d'un véhicule électrique. 5 000 € ;
- Le Malesherbois : Acquisition d'un véhicule électrique. 5 000 € ;
- SMORE : Acquisition foncière d'espaces naturels sensibles. 27 000 € ;
- OTGP : Travaux de réhabilitation thermique d'un ancien magasin pour y installer l'Office de tourisme intercommunautaire. 55 500 €.

La Présidente donne lecture du projet de délibération.

**Pas de vote contre – La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Fonds vert ingénierie : demande de financement sur le volet sobriété foncière du SCoT**

Mme BEVIERE indique que les services de la DDT 45 se sont rapprochés du PETR pour déposer un dossier Fonds vert « ingénierie » sur le volet sobriété foncière de la seconde révision du SCoT.

Le PETR a déjà déposé ce dossier sur Démarches simplifiées, le 13 juin dernier. 16 200 € environ pourraient être alloués au PETR. Il est précisé que le montant de la DGD urbanisme, demandé par ailleurs, n'est pas encore connu.

La Présidente donne lecture du projet de délibération.

**Pas de vote contre – La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Affaires diverses**

- Ateliers SCoT.

Après avoir rappelé la tenue du COPIL de lancement de la révision du SCoT le 23 juin dernier, Mme BEVIERE revient sur les deux premiers ateliers qui se sont tenus la veille, le matin à la CCDP et l'après-midi à la CCPNL. L'atelier à la CCPG se tiendra demain matin.

Ces ateliers sont utiles pour que les élus fassent part de leur ressenti sur la démarche de révision, les projets locaux à prendre en compte et les enjeux du développement du Nord Loiret.

M. GUERINET fait remonter des retours plutôt positifs de la part des élus de la CCDP. Il ne faut cependant pas sous-estimer la pédagogie autour des notions de SCoT, de PLUi et d'urbanisme, tous les élus n'étant pas « spécialistes » de ces notions et de leurs déclinaisons.

Le 19 septembre à 10h, sera organisé un « atelier des boussoles », qui aura pour objectif de discuter et confronter les premiers éléments de diagnostic réalisés par le bureau d'études. Ce rendez-vous permettra également d'anticiper la phase de prospective et de travailler au Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), après les élections municipales.

Mme BEVIERE indique que le bureau AID a commencé à prendre contact avec les 3 EPCI et les vice-présidents chargés de l'économie.

- Etude sur le magasin de producteurs locaux.

Mme BEVIERE indique que la CCI et la Chambre d'agriculture du Loiret ont démarré leurs travaux, sur le volet zone de chalandise et potentiel commercial et sur le volet questionnaire pour les producteurs.

- Convention Natura 2000.

Mme BEVIERE indique avoir reçu le matin même, la convention cadre envoyée par la Région. Il n'y a pas d'information nouvelle concernant les calendriers de paiement.

- Semaine du Goût.

Mme BEVIERE indique qu'une opération sera organisée à Pithiviers, au Lycée Jean de la Taille, avec un ensemble de partenaires, dont le PETR. La date du 14 octobre a été retenue, dans le cadre de la Semaine du Goût.

Le programme est en cours de définition. Il est prévu notamment des temps d'échanges entre producteurs et restaurateurs, des stands de produits locaux.

- Séminaire EGALIM.

Mme BEVIERE évoque le courriel reçu le 7 juillet de la DRAAF Centre-Val de Loire, indiquant qu'une opération se tiendra au Lycée du Chesnoy le 24 septembre, co-organisée par Conseil départemental du Loiret et le Conseil régional Centre-Val de Loire.

Une visio préparatoire est prévue le 17 juillet à 14h.

- Prochain Bureau.

Le prochain Bureau se tiendra le 25 septembre 2025, à 17h30, dans les locaux du PETR.

- Courrier de la Présidente de la CLE du SAGE Nappe de Beauce.

M. GUERINET donne lecture du courrier qu'il a reçu de la part de la Présidente de la CLE du SAGE Nappe de Beauce, lui indiquant que la candidature de l'EPAGE du Bassin du Loing avait été retenue pour porter la CLE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

La cellule d'animation restera néanmoins dans les locaux du PETR, car Pithiviers se trouve au centre du périmètre de la CLE.

Cependant, Bastien DELAUNAY quittera ses fonctions d'animateur de la CLE fin août prochain. Un recrutement est donc en cours pour le remplacer.

Nina BOUDEHRI, dont la fin du contrat au sein du PETR sera ramenée au 31 décembre 2025, au lieu du 5 janvier 2026, sera embauchée par l'EPAGE, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Florence BOUVARD-VERSLIPE sera mise à disposition de l'EPAGE à hauteur de 5h par semaine, pour assurer le volet administratif uniquement. Elle n'assurera donc plus la comptabilité de la CLE, qui sera gérée en direct par l'EPAGE.

- Aidantomètre.

David VOYER indique qu'avec l'animateur du CLS, ils ont eu un entretien avec une étudiante en médecine à l'Université de Clermont-Ferrand. Son sujet de thèse porte sur le thème des aidants. L'aidantomètre ayant déjà été créé par le PETR, elle pourrait travailler sur le volet évaluation qualitative de cet outil, en mesurant sa plus-value auprès des médecins généralistes du Puy de Dôme.

Le PETR restera en contact avec elle, pour l'accompagner autant que de besoin.

- Routes sans barrière.

Mme BEVIERE relate la restitution faite le matin même par Bérantina AIHOU sur les résultats de son stage sur le tourisme inclusif.

Ses conclusions montrent la somme importante de travail encore à mener sur ce thème. Les périmètres expérimentaux des 2 PETR sont pertinents.

Bérantina devrait se porter candidate au poste de Doctorant sur le thème du tourisme inclusif, ouvert par le CEDETE au sein de l'Université d'Orléans.

N'ayant plus d'information à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE lève la séance à 17h10.

**Monique BEVIERE, Présidente**